



DEMANDE DE DÉROGATION DE SECTEUR SCOLAIRE HORS COMMUNE 2026 - 2027

Toutes les adresses de la Commune de La Rochefoucauld-en-Angoumois sont rattachées à une école de proximité. Le respect des périmètres scolaires est essentiel pour l'équilibre des effectifs des écoles. Les demandes de dérogations peuvent être accordées à titre exceptionnel. Cet accord est toujours délivré sous réserve des places disponibles dans l'école, après admission des enfants du secteur.

Formulaire individuel de demande de dérogation scolaire à déposer auprès de la commune de résidence.

COMMUNE DE RÉSIDENCE :

COMMUNE SOUHAITÉE :

IDENTITÉS :

Des Représentants légaux :

De l'enfant :

Représentant N°1 :

Nom :

Représentant N°2 :

Prénom :

Adresse du domicile :

Date de naissance :/ /.....

Téléphone :

Classe :

Adresse email Représentant N°1 :@.....

Adresse email Représentant N°2 :@.....

ÉCOLE :

☐ Dérogation pour l'année en cours

☐ Dérogation pour la rentrée prochaine

☐ Maternelle

☐ Élémentaire

Établissement et classe actuellement fréquentés :

Établissement souhaité :

Date souhaitée :

Mairie de La Rochefoucauld en Angoumois - 05 45 62 02 61 - scolaire@larochefoucauldenangoumois.fr